



Réunion du comité directeur du 5 janvier 2022

Début de la réunion : 20h00

Membres présents :

BALADOU Chantal	Exc	BALSO Nathalie	Ok	BOURY Fabien	Ok	BRISSET Ludovic	Ok
CHATAIN Olivier	Ok	DANDEL Jean-Luc	Ok	DEBREST Bérangère	Ok	DISPERATI Alain	Exc
DUTHOIT Noémie	Abs	FOREST Vivien	Ok	FRANQUET Anna Léa	Exc	GUEBEY Rémy	Ok
JEROME Elisabeth	Exc	LANGLOIS Franck	Ok	LECERF Patrice	Ok	LEROUX Ronan	Exc
MISSILLIER Céline	Ok	OHRESSER Clément	Ok	ROUSSEAU Cécile	Ok	RUFFON Roland	Ok
VAREY Lucile	Exc						

→ A l'ordre du jour :

- Présentation du Comité 2022
- Situation Covid
- Répartition des rôles pour 2022
- Questions diverses

1/ Présentation des membres du Comité

Trois nouveaux entrants : Bérangère DEBREST, Franck LANGLOIS et Olivier CHATAIN. De ce fait, un tour de table est proposé pour les présentations et les fonctions respectives au sein du club.

Le Président annonce qu'Amandine MERMILLOD n'a pas repris son adhésion. Sans nouvelle de sa part depuis l'an dernier, elle est considérée comme démissionnaire.

2/ Situation sanitaire COVID

Le gouvernement a évoqué un projet de Pass Vaccinal pour la mi-janvier. Les résultats de test PCR ne seraient plus acceptés pour participer aux activités en intérieur.

⇒ La question concernant les activités yoga, escalade et PPS : seraient-elles maintenues ou suspendues si ce projet est validé ?

Résultat du sondage des membres présents : 12 pour / 1 contre / 1 abstention.

⇒ La vérification du document attestant le Pass Vaccinal sera à maintenir
Il est évoqué par la même occasion le fait que les participants à l'escalade adulte ont joué le jeu, tant pour s'impliquer dans la vérification des Pass et dans l'ouverture de la salle cet automne.

3/ Répartition des rôles pour 2022

Après échanges et discussion, deux objectifs sont définis :

A/ Continuer de travailler nos actions de formation, tant pour les adhérents que pour les encadrants.

- Les formations d'encadrants seraient prises en charge seulement si un engagement moral est passé avec chaque bénéficiaire. En 2021, 6 adhérents ont bénéficié de formation encadrant alpinisme et l'ont validée. A présent, le responsable de la Commission attend des retours de leur implication.

Il est amené un constat : la majorité des encadrants a besoin d'un cadre et d'une organisation structurée. A défaut, il est peu évident d'avoir des propositions spontanées de leur part.

- La formation des adhérents quant à elle est impérative. C'est l'une des missions données aux clubs par la FFCAM. En 2021, différents types de formations ont été proposés et ont connu un succès : UF autonomie Site Naturel Escalade, UF Autonomie Alpinisme, UF 1^{er} niveau Neige et avalanche, stage découverte alpinisme, PSC1. De très bon retours reviennent de la part des adhérents quant à ce type de formation assurée.

B/ Structurer les commissions.

- Comme évoqué précédemment, la structuration de commission est nécessaire à la pérennisation d'encadrement par des initiateurs.

Un constat est soulevé : certaines commissions ont un responsable non impliqué dans le Comité Directeur du club. Aussi, il serait judicieux de mettre en lien ces personnes avec un des deux vice-présidents, et ce pour amener un temps d'écoute, un regard extérieur, identifier les problèmes potentiels, assurer une stimulation.

Pour cette année 2022, il serait bon de trouver une organisation pour prendre les devants, et amener un certain confort aux responsables d'activités. Les deux vice-présidents échangeront prochainement.

- Il est mentionné que la tenue du programme d'une activité dépend étroitement de l'organisation de la commission.

- Concernant la commission *événements du club*, il est acté qu'il faudra patienter jusqu'au printemps minimum pour avoir une vue sur l'évolution du contexte sanitaire et voir si des projets sont envisageables.

4/ Divers

- Projet cascade de glace artificiel à la Clusaz : la lenteur de la FFCAM pour répondre à nos sollicitations nous contraint à mettre ce projet en pause.
- Yoga : 1 créneau n'est pas rempli, il est fort possible qu'un créneau de cours soit supprimé.
- Signatures en banque avec le président, le trésorier et la vice-trésorière : cette procédure devrait être assurée d'ici la fin janvier.

Clôture de la réunion : 22H